

Paris, mardi 5 mai 2020

COVID 19 - Plan de Reprise de l'Activité, La Branche Professionnelle mobilisée

Le Synami a participé à la rédaction des documents en pièces jointes.

Il permettra aux salarié-e-s et aux employeurs de préparer **ENSEMBLE** le Plan de Reprise de l'Activité, en faisant de l'intelligence collective le vecteur d'une reprise progressive réussie en présentiel, mais en l'adaptant au contexte local.

Le Synami s'est inscrit dans ce travail tout simplement parce qu'il a demandé et obtenu, en avril, la constitution d'un groupe de travail. En effet, notre objectif et notre volonté, depuis le début du confinement, était de mener une réflexion et un travail en commun : « Branche Professionnelle ».

Dès le 17 mars, nous avons décidé d'être au plus proche de vous, de vos inquiétudes de vos questionnements, en tenant compte de votre vécu et de vos réalités dans les structures, tout en assurant un lien constant avec l'UNML.

En cette période difficile et compliquée, notre devoir, au niveau national est de nous montrer exemplaires et unis face à la crise sanitaire. **Cela passe par du travail et de la mise en commun.** Cela s'appelle du dialogue social de qualité, que ce soit pour intervenir lors de conflits, de construire une stratégie et/ou de produire des écrits.

Cette posture, nous la demandons aussi à nos sympathisants, adhérents et militants, car **personne, ni les directions, ni l'encadrement, ni les salariés n'ont envie d'être contaminés, ni de tomber malades au travail.**

Ce qui importe le plus, ce n'est pas la date de reprise, mais bien **les conditions qui permettront cette reprise en toute confiance et en toute sécurité pour tout le monde.** Pour cela, les équipes doivent travailler de concert, encadrement et salarié-e-s, et faire participer le maximum de collègues à la réflexion. À l'exemple de Pôle emploi, qui met en place une reprise progressive, à partir du 18 mai.

Alors plutôt que de faire la course à l'échalote ou jouer à « qui mieux, mieux » entre organisations syndicales, nous avons préféré mettre notre énergie dans ce groupe de travail pour produire ces documents qui sont une base sur laquelle les équipes vont pouvoir s'appuyer et l'adapter. Le groupe se réunira à nouveau ce jeudi.

Le seul horizon pour le Synami reste :

Santé et sécurité pour les salariés et les jeunes dans le cadre d'une reprise progressive en présentiel.

Toutes nos communications depuis le 16 mars sont à retrouver sur synami-cfdt.fr ou facebook.com/Synami.cfdt

L'équipe du Synami